



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS
M.R.C. ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS VERBAL

À l'assemblée régulière du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans tenue le 6 décembre 2004, à 20 h à la salle municipale étaient présents : Dominique Labbé, Martin Giguère, Jules Roberge, Jacques Drolet, Lina Labbé, sous la présidence du maire Yoland Dion.

ORDRE DU JOUR

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2- Adoption du procès-verbal du 1 novembre 2004
- 3- Correspondances.
- 4- Adoption des dépenses.
- 5- Résolution affectant le surplus pour les travaux du Sillon.
- 6- Avis de motion adoption du règlement taux de taxe.
- 7- Avis de motion amendement au règlement # 98-10-10 concernant le stationnement applicable par la Sûreté du Québec.
- 8- Offre de commandite Beauport Express
- 9- Demande de subvention du hockey mineur
- 10- Demande de subvention École Saint-Laurent
- 11- Annonce Feuillet paroissial Fabrique
- 12- Demande de commandite Club de Motoneige
- 13- Demande de commandite Club de l'Âge d'Or
- 14- Varia M.R.C.
- 15- Période de questions
- 16- Levée de l'assemblée.

ITEM 1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

04-109

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Martin Giguère et secondé par Dominique Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

ITEM 2 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 1 NOVEMBRE 2004

04-110

Martin Giguère nous mentionne qu'à l'item 11 la résolution n'est pas complétée nous aurions du lire. Il est proposé par Lina Labbé et secondé par Dominique Labbé d'accorder un montant de 100 \$ (association des bénévoles) également à l'item 12 Cocktail bénéfice Chambre de la Chambre de Commerce de l'île d'Orléans (refusé). L'Adoption du procès-verbal est proposée par Martin Giguère et secondé par Jacques Drolet.

Résolu à l'unanimité des conseillers(ères).

ITEM 3 CORRESPONDANCES

ITEM 4 ADOPTIONS DES DÉPENSES

04-111

L'adoption des dépenses est proposée par Jacques Drolet et secondé par Lina Labbé
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)



N° de résolution
ou annotation

M.R.C de l'Île d'Orléans	5 477.32
Yoland Dion	602.23
Lauréanne Dion	156.55
Jacques Drolet	156.55
Martin Giguère	156.55
Dominique Labbé	156.55
Lina Labbé	174.94
Jules Roberge	156.55
Réjean Guay	947.00
Jules Lemelin	30.00
Sylvie Beaulieu	551.51
Richard Dallaire	80.51
Mallette	115.03
Service M & R	386.48
M.R.C. de l'Île d'Orléans	4 378.38
Denis Asselin	241.55
Marquis Excavation	368.08
Fabrique de la Sainte Trinité d'Orléans	3 000.00
Sylvie Beaulieu	551.51
Les Huiles S Giguère	2 250.73
Société Canadienne des postes	45.98
C.S.S.T.	4.15
Hydro Québec	904.75
Rona	279.19
Association des Bénévoles	100.00
Bell Canada	135.42

TOTAL 21 407.91

COMPTES À PAYER

Poly-Énergie Inc	512.73
Denis Asselin	172.54
Herman Moreau notaire	1 019.45
Réjean Guay	934.50

TOTAL A PAYER 2 639.22

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-haut.

Sylvie Beaulieu
secrétaire trésorière

ITEM 5 RÉSOLUTION AFFECTANT LE SURPLUS POUR LES TRAVAUX SILLON

CONSIDÉRANT qu'une demande de subvention a été déposée dans le programme de renouvellement urbain et villageois.

CONSIDÉRANT que le projet de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a été accepté.

CONSIDÉRANT que les travaux admissibles devaient être complétés au 31 décembre 2004.

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Jacques Drolet et secondé par Jules Roberge qu'un montant de 25 000 \$ soit l'investissement de la municipalité soit pris à même le surplus accumulé des années antérieures.

Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

ITEM 6 AVIS DE MOTION ADOPTION DU RÈGLEMENT TAUX DE TAXE

Monsieur le conseiller Jacques Drolet donne avis de motion qu'à une prochaine session le conseil adoptera son règlement sur le taux de taxe pour l'année 2005.

04-112



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-103

**ITEM 7 AVIS DE MOTION AMENDEMENT AU RÈGLEMENT # 98-10-10
CONCERNANT LE STATIONNEMENT APPLICABLE PAR LA
SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Madame la conseillère Lina Labbé donne avis de motion qu'à une prochaine session le conseil adoptera son règlement amendant le règlement # 98-10-10 concernant le stationnement applicable par la Sûreté du Québec.

ITEM 8 OFFRE DE COMMANDITE BEAUPORT EXPRESS

Refusé

ITEM 9 DEMANDE DE SUBVENTION DU HOCKEY MINEUR

Martin Giguère informe le conseil qu'il se retire de cette décision puisqu'il se sent en conflit d'intérêt, Dominique Labbé se retire également.

Refusé

ITEM 10 DEMANDE DE SUBVENTION ÉCOLE SAINT-LAURENT

refusé.

ITEM 11 ANNONCE FEUILLET PAROISSIAL FABRIQUE.

04-113

Il est proposé par Jacques Drolet et secondé par Martin Giguère qu'un montant de 85 \$ soit accordé à la Fabrique de Sainte-Trinité d'Orléans pour l'annonce dans le feuillet paroissial.

ITEM 12 DEMANDE DE COMMANDITE CLUB DE MOTONEIGE

04-114

Il est proposé par Dominique Labbé et secondé par Lina Labbé qu'un montant de 75 \$ soit accordé au Club de Motoneiges des Sorcières de l'île d'Orléans pour la publicité apparaissant sur la carte des sentiers.

ITEM 13 DEMANDE DE COMMANDITE CLUB DE L'ÂGE D'OR

04-115

Il est proposé par Martin Giguère et secondé par Jacques Drolet qu'un montant de 60 \$ soit accordé au Club de l'Âge d'Or.

ITEM 14 VARIA M.R.C.

ITEM 15 PERIODE DE QUESTIONS

ITEM 16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

04-116

La levée de l'assemblée est proposée par Jules Roberge il est 9 h00.

sec-très / dir-gen